



ECOLE DES MANAGERS
DES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION

En collaboration avec :



Où ?

FOCLAM

Rue Guillaume Charlier, 132
7500 TOURNAI




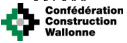
Quand ?

Les vendredis :

- 16 mars 2012, de 8h30 à 12h30.
- 23 mars 2012, de 8h30 à 17h00.
- 30 mars 2012, de 8h30 à 17h00.
- 20 avril 2012, de 8h30 à 12h30.
- 27 avril 2012, de 8h30 à 12h30.
- 4 mai 2012, de 8h30 à 12h30.
- 11 mai 2012, de 8h30 à 12h30.

Frais d'inscription : 720 €

Aides au financement :

-  Formation agréée chèques-formation de la Région wallonne
-  Formation agréée FFC (ouvriers).
-  Formation agréée Cefora (employés de la CP 218)
-  Ristourne de 20% aux entreprises affiliées à la CCW

Membres fondateurs d'EMEC :



Avec la collaboration de :



L'EMEC remercie pour leur soutien :



Etablir des devis justes et rentables (niveaux débutant-moyen)

Le deviseur occupe une fonction clé dans l'entreprise. En effet, c'est de lui ou de son service que dépendent un carnet de commandes bien rempli et un chantier rémunéré à sa juste valeur.

Cette formation, où les bases théoriques sont étayées par de nombreux exercices pratiques, permet de structurer les nombreuses tâches et responsabilités du métreur-deviseur d'aujourd'hui : organiser et planifier un devis, étudier et analyser le dossier de construction, établir le métré des ouvrages, en estimer les coûts ainsi que les frais fixes, apprécier les moyens à appliquer pour satisfaire aux exigences spécifiques de qualité.

Une formation courte et concrète, proposée par l'Ecole des Managers des Entreprises de la Construction, en partenariat avec le CEFORA, FOCLAM et l'IFAPME, pour ne plus se tromper et éviter les principaux pièges qui peuvent faire perdre temps, argent et marchés à l'entreprise.

Au programme (36h):

➔ Métré (8h)

Lecture de plans
Analyse du code de mesurage
Applications pratiques du code de mesurage par rapport au plan
Cas pratique : métré d'un projet.

➔ Ethique (4h)

Ethique : mentalité propre au devis (méthode de travail, rigueur, précision, ordre, respect des documents, demande du client).
Procédures et respect du fonctionnement de l'entreprise.

➔ Aspects juridiques (4h)

Contacts externes (clients, architectes, bureaux d'étude, administration).
Contacts internes (hiérarchie, chantier, collègues).
Relations avec les partenaires (fournisseurs, sous-traitants, etc.).
Politique de l'entreprise.
Responsabilité des coûts imprévus ou non décrits.
Trucs et astuces juridiques pour l'évaluation d'un devis.

➔ Aspects pratiques - Sécurité et environnement (4h)

Etude des risques et définition des moyens de sécurité à prévoir pour la réalisation des travaux.
Prise en compte des demandes de la coordination de sécurité.
Incidences environnementales et gestion des déchets.
Valorisation du coût de la sécurité et de l'environnement, incidence sur le devis.

➔ Aspects pratiques (16h)

Premier examen des dossiers.
Organisation et planification du devis.
Etude du dossier (lecture du cahier des charges, contrôle de plans).
Analyse du dossier (demandes du client, points forts et points faibles, variantes, techniques à appliquer, délais, questions à poser).
Estimation du coût des ouvrages (main d'œuvre, matériaux, matériel, sous-traitance et partenaires).
Évaluation des frais fixes (installation de chantier, matériels, études, énergies).
Etude du planning (délais prévus, délai optimisé).
Chiffrage de l'installation et des frais de chantier.
Montage du prix de revient brut.
Montage du prix de vente.
Annexes au devis.

Public-cible:

La formation s'adresse aux dirigeants d'entreprises de construction ainsi qu'à leurs employés et/ou ouvriers en charge d'établir des devis. Elle peut également utilement compléter la formation de gradués en construction, fraîchement diplômés.

Inscriptions

Reportez-vous au bulletin d'inscription annexé !
Une fois celui-ci dûment complété, daté et signé, renvoyez-le à EMEC par courrier, mail ou fax.

CONTACTS EMEC

Monique Blavier

Sophie Schröder

- rue de Wallonie, 21
4460 Grâce-Hollogne
- Tél. : 04/247 68 96
04/247 68 95
- GSM : 0495/58 17 84
- Fax : 04/247 68 98
- Courriel : info@emec.be

www.emec.be